

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18337 - 71ÈME ANNÉE

Un grand pays cannier n'a pas pu résister
à la concurrence mondiale

**Hawaii sacrifie la canne à sucre
au profit de l'autosuffisance
alimentaire et énergétique**



Les plantations d'ananas remplacent des champs de canne à Hawaii. Malgré la mécanisation de grandes exploitations, un territoire des États-Unis n'a pas résisté à la concurrence mondiale.

Jadis un pays à la pointe de la recherche et de la production sucrière, Hawaii a décidé d'abandonner la canne à sucre. La dernière plantation encore en activité a cumulé l'an dernier 30 millions de dollars de pertes. Pour exploiter 16.000 hectares et produire du sucre, elle n'avait besoin que de 675 personnes, ce qui en dit long sur la très forte productivité des travailleurs. Mais cela ne suffit pas à faire face à la concurrence d'autres pays au coût de production bien plus bas. Hawaii n'affronte plus seulement la concurrence des planteurs du Sud des États-Unis, elle est dans le marché mondial. L'archipel compte rebondir en affectant les anciennes plantations à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et énergétique.

C'est la dernière campagne sucrière à Hawaii, un État des États-Unis. La dernière plantation fermera ces portes cette année. Ce sera la fin d'une industrie qui a permis le décollage économique de Hawaii, et qui a également fait venir dans l'archipel des dizaines de milliers d'immigrants pour travailler dans les champs de canne.

Hawaii était une référence dans le domaine de la canne à sucre. Ces méthodes figuraient en bonne place dans les manuels d'agriculture, notamment au sujet de la mécanisation. Hawaii récoltait donc plusieurs millions de tonnes de cannes chaque année. Comme à La Réunion, la culture de la canne à sucre avait été à l'origine de l'arrivée de dizaines de milliers d'immigrants. Ils sont principalement venus du Japon, des Philippines, de Corée, de Chine et même du Portugal.

30 millions de dollars de perte en 2015

Mais cette année, c'est fini. Alexander & Baldwin a décidé de fermer la dernière plantation cette année. L'an prochain, les cannes ne seront plus livrées.

À elle seule, cette entreprise dispose de plus de 16.000 hectares plantés en canne dans l'île de Maui. Cette plantation fait vivre 675 travailleurs. Sa superficie représente plus de la moitié de la de la sole cannière à La Réunion. La concentration foncière n'a pas permis de réduire suffisamment les coûts de production pour lutter face à la concurrence. L'an dernier, Alexander & Baldwin a perdu 30 millions de dollars.

Une fois la coupe terminée, les 16.000 hectares seront divisés en petites exploitations pour produire des agrocarburants et des cultures vivrières.

« Le changement était inévitable »

Le monde politique s'est ému, mais n'a pas réussi à empêcher la fin de la canne à sucre à Hawaii.

Le sénateur Brian Schatz a dit qu'il était profondément attristé de cette nouvelle. Depuis 130 ans, la production de sucre à Hawaii était plus qu'un secteur économique, c'était un mode de vie et des générations de travailleurs ont contribué à la prospérité de notre État, a-t-il dit en substance dans une déclaration officielle.

Alan Arakawa, maire de Maui, dit que « ses pensées vont aux travailleurs qui vont perdre leur emploi, mais le changement était inévitable ».

Une nouvelle agriculture

D'autres productions comme la biomasse, les papayes, les avocats et le taro sont en cours d'expérimentation, et le maire est « très confiant que malgré la mort du sucre de canne, l'agriculture sera encore très vivante ici ».

Quant à la direction d'Alexander & Baldwin, elle a expérimenté des plantations de sorgho et d'autres graminées. Si le succès est au rendez-vous, alors ces nouvelles cultures soutiendront la volonté de Hawaii d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et énergétique.

La fin de 150 ans d'histoire

Alexander & Baldwin a été fondée il y a 145 ans. Elle produit du sucre et des ananas.

À La Réunion, c'est l'indépendance d'Haiti qui a amené la France à imposer la monoculture de la canne à sucre à La Réunion au début du 19^e siècle. À Hawaii, c'est à partir de 1876 que l'industrie sucrière s'est grandement développée. Cette année-là, l'archipel a pu exporter son sucre vers les États-Unis. L'intégration s'est renforcée avec la transformation de ce pays en un État membre des États-Unis.

Pendant des décennies, le sucre était la principale ressource. L'arrivée de l'avion à réaction au milieu du siècle dernier a fait changer les choses. Il a considérablement raccourci la durée du voyage de la côte Ouest des États-Unis à Hawaii, ce qui a entraîné le développement du tourisme.

À Hawaii, les gains de productivité n'ont pas suffi. Cet État des États-Unis n'a pas de quota ni de prix garanti. La sanction a été un déclin inéluctable pour un des pays qui était une référence dans le domaine de la canne à sucre.

L'année prochaine, La Réunion devra faire face au marché mondial dans les mêmes conditions : sans quota ni prix garanti tout en étant intégrée à un grand pays occidental.

M.M.

Édito

La moitié des richesses du monde pour 62 personnes

62 individus dans le monde possèdent autant que la moitié de la population mondiale, soit 3,5 milliards de personnes. C'est ce qu'a révélé l'ONG Oxfam dans un rapport publié le 18 janvier dernier.

Intitulé « Une économie au service des 1 % », ce rapport montre que le patrimoine de la moitié la plus pauvre de la population mondiale s'est réduit de mille milliards de dollars depuis 2010. Cette baisse de 41 % s'est produite alors même que la population mondiale augmentait de 400 millions de personnes. Dans le même temps, le patrimoine des 62 premières fortunes mondiales a augmenté de plus de 500 milliards de dollars pour atteindre un total de 1 760 milliards. Le rapport montre également que les inégalités frappent les femmes de manière disproportionnée, avec seulement neuf femmes contre 53 hommes parmi ces grandes fortunes ».

Pour Oxfam, une des causes de ces inégalités est la fraude massive perpétrée par les plus riches, ce qu'un euphémisme qualifie d'évasion fiscale : « On estime que 7 600 milliards de dollars de capitaux privés sont détenus sur des comptes offshore, ce qui représente un douzième de la richesse mondiale. Si des impôts étaient payés sur les revenus générés par ces avoirs, les États disposeraient de 190 milliards de dollars de plus par an. »

L'autre sont les spoliations subies par les travailleurs : « La montée des inégalités s'explique également par une autre des grandes tendances mises en lumière dans le rapport d'Oxfam : la réduction de la part du revenu national revenant aux travailleuses et

travailleurs dans quasiment tous les pays développés et la plupart des pays en développement et le fossé grandissant entre les hauts et les bas salaires. Les femmes représentent la majorité des bas salaires à travers le monde. »

Jamais le monde n'a connu de pareilles inégalités. Cela arrive au moment où la population du monde compte plus de 7 milliards d'habitants, un record, et va encore augmenter de 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050.

Ce bouleversement aura lieu pendant que le monde connaîtra les effets du changement climatique. Par rapport à cette donnée fondamentale, les dirigeants réunis à la COP21 ont fixé le cap : aller vers une nouvelle civilisation. Pour l'ONU, le défi du changement climatique ne pourra être relevé que s'il s'accompagne de la lutte contre les inégalités. L'égalité sera donc la grande cause de ce siècle.

Le rapport d'Oxfam montre l'ampleur de la tâche. Jamais des êtres humains n'ont vécu sur une planète où le fossé entre quelques riches et l'écrasante majorité de la population n'avait été aussi grand.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Vers les révoltes à venir ?

« Il faut savoir ce qui doit être pour bien juger de ce qui est »
Jean-Jacques Rousseau

Où va la société réunionnaise ? Cette question, trop absente du débat politique lors des élections régionales 2015, répond néanmoins à une certaine urgence compte tenu d'un certain nombre d'indicateurs sociaux qui ne vont pas dans la bonne direction depuis quelques décennies : taux de pauvreté (42 %), de chômage (30 %), de sortie du système scolaire sans qualification (14 %), d'illettrisme (22 %), de RSA (17 % de Réunionnais âgés de 15 à 64 ans), de minimum vieillesse (30 %), de la CMU-C (35 %) et de logement (30 000 demandes de logements non satisfaits et 17 % de logements insalubres). Bref, une situation sociale catastrophique, « hors norme » (INSEE-/Partenaires, 2013).

Et ce, alors même que La Réunion affiche une croissance à hauteur de 4 % en moyenne annuelle depuis 1975, donc traversée par une dynamique de croissance économique et d'un certain développement qui fait d'elle le pays, de loin, le plus développé de la zone indianocéanique : le PIB par habitant en 2010 : La Réunion (17 730 euros), Les Seychelles (8 403 euros), Ile Maurice (5 721 euros), l'Afrique du sud, (5 490 euros), les Maldives (4 961 euros) et Madagascar (322 euros) – (CEROM, avril 2013)..

Il y a donc un problème de fond, car cette croissance soutenue, si elle a fait reculer la mortalité, la misère et l'ignorance, tout en ouvrant aux Réunionnais l'accès à un certain confort et bien-être (voir ci-dessous), laisse néanmoins en marge et en souffrance une bonne moitié de la population comme nous l'avons souligné plus haut. Les inégalités dans ce pays sont, en effet, proprement scandaleuses. Les 10 % des Réunionnais les plus modestes ont un niveau de vie inférieur ou égale à 481 euros par mois, contre 830 euros dans l'Hexagone, tandis que les 20 % des Réunionnais les plus aisés partagent 47 % de la masse totale des revenus. La Réunion est, selon l'INSEE, le département le plus inégalitaire de France (INSEE 2011).

N'allons-nous pas tout droit à la catastrophe si nous continuons à cheminer dans la même direction ? D'autant plus qu'en 2030, la population devrait dépasser le million d'habitants ? Nous irons donc sûrement vers des lendemains qui ne chantent pas, si nous n'arrivons pas à changer de cap. Nous avons d'ici 2030 la nécessité de créer 160 000 emplois et l'obligation de loger les Réunionnais en attente d'un logement, tout en donnant un avenir aux jeunes de nos quartiers en désespérance – 60 % de nos jeunes de 15 à 24 ans sont en situation de chômage et la moitié des moins de 20 ans sont pauvres (Synthèse des États Généraux de l'Outre-Mer (SEGOM), 2009, INSEE-/Partenaires, 2013).

Une mutation rapide et profonde, mais...

Mais pour trouver la direction dans laquelle il convient de s'engager pour donner des perspectives d'avenir à la population, notamment les couches les plus modestes et nos jeunes en panne de futur, il est nécessaire

de s'interroger sur les causes de l'impasse actuelle. Quelle est la politique suivie jusqu'à présent et pourquoi elle montre aujourd'hui ses limites ?

Pour mettre fin à la situation coloniale l'aspiration à l'égalité était partagée par une grande majorité des Réunionnais pour le vote de la loi du 19 mars 1946, les politiques engagées l'ont été dans une logique de rattrapage économique et d'assimilation, sans remettre en question les stratifications sociales nées de la société coloniale. Lent et laborieux au départ, le développement de l'île ne décolle vraiment qu'au milieu des années soixante pour atteindre sa vitesse de croisière dans les années quatre-vingt-dix. Elle a d'abord bénéficié de la mise en place des grandes Institutions de l'État français et d'un effort d'équipement dans les infrastructures sanitaires, scolaires et économiques de première nécessité.

Par la suite, en tant que Département et Région ultrapériphérique dès 1986, la Région/Réunion a bénéficié des transferts publics massifs : le montant avoisine aujourd'hui 5 milliards d'euros qui soutiennent les investissements et la consommation, provoquant ainsi l'apparition de nouveaux secteurs d'activités et de services aux entreprises et aux ménages : l'industrie du BTP, la grande distribution..., boostant la croissance et le développement.

Bref, en à peine un demi-siècle, la société réunionnaise s'est radicalement transformée. De société de plantation, elle s'est métamorphosée en société moderne post-industrielle : le secteur tertiaire occupe aujourd'hui 83 % des salariés, contre 6 % au secteur agricole, et concerne à lui seul environ 9 créations d'emploi sur 10 (Insee), transformant au passage tous les divers secteurs de la vie sociale dans ses multiples dimensions, tout en faisant émerger une classe moyenne et tripler la population en 60 ans.

Un modèle qui a atteint ses limites

Ces transformations et progrès sociaux attestent-ils que la société réunionnaise est sur la bonne voie et qu'il n'y a qu'à la gérer tranquillement ? Bien sûr que non ! Au regard des indicateurs sociaux alarmants, soulignés dès le début de ce texte, il y a lieu de s'inquiéter sérieusement des révoltes qui grondent. Car l'importance du niveau de pauvreté (343 000 personnes sur une population totale de 837 990 habitants en 2012) et le recours massif aux minima sociaux (150 000 foyers et 240 000 personnes), ainsi que les inégalités insultantes qui traversent la société réunionnaise, sont les effets pervers de la politique, voire de l'idéologie, de rattrapage mise en œuvre jusqu'à présent. Est-ce le prix à payer de la départementalisation ?

En effet, qu'est-ce qui explique qu'une grande partie de la population réunionnaise, malgré une injection massive d'argent public dans notre économie, se trouve depuis des décennies exclue de la condition salariale et des protections liées à cette condition ? Compte tenu du chômage actuel, il faut créer 7 500 emplois par an d'ici 2023 si l'on veut ramener ce taux autour de 5 %



La grande pauvreté fait des ravages dans notre pays. (photo Toniox)

(SEGOM, 2009) Or, actuellement les emplois augmentent annuellement deux fois moins vite que la population active. Au lieu de diminuer, le chômage progresse, touchant même les diplômés de l'enseignement supérieur).

Qu'est-ce qui explique notre incapacité à ramener le chômage à un niveau acceptable, alors qu'on soit capable dans le même temps de mettre plus d'un milliard et demi dans la construction d'une route en mer de 12 km ? Comment expliquer qu'on soit capable de mettre des centaines de millions dans la continuité territoriale alors qu'on laisse vivre, entre autres, 58 % des enfants, soit 144 000 jeunes de moins de 18 ans sous le seuil de pauvreté ? Et que dire de tous ces jeunes qui quittent le système scolaire sans aucun diplôme ou aucune qualification professionnelle !

Le modèle économique importé depuis l'hexagone, axé sur le rattrapage et l'assimilation, n'est pas pour rien dans cette situation tristement alarmante qui laisse en marge la moitié de la population réunionnaise, notamment des jeunes actifs de 15 à 24 ans (60 %). Cette situation intolérable, lourde des révoltes qui s'annoncent, est la face sombre de notre modèle actuel de développement et d'une politique qui se voulait d'égalité sociale.

L'urgence d'agir

Par ailleurs, il convient de souligner que même en matière de rattrapage de l'écart avec l'Hexagone, ce modèle exogène, malgré ses incontestables performances par ailleurs, a montré ses limites. Si le produit intérieur brut (PIB) réunionnais est élevé, trois fois celui de l'île Maurice, il n'atteint aujourd'hui que la moitié du niveau moyen français (53 % en 2006). D'autre part, c'est un modèle fragile, car reposant trop sur les transferts publics. Compte tenu de l'installation durable d'une croissance lente en France et en Europe, La Réunion ne

pourra plus compter dans les années à venir sur l'arrivée massive des transferts publics venant de l'Hexagone et de l'Union européenne. Bref, il convient de sortir au plus vite d'un modèle, qui non seulement a atteint ses limites, mais qui produit des dégâts collatéraux trop importants, tournant ainsi le dos à un développement humain et durable.

Il semble que cette idée est aujourd'hui partagée par tous les bons observateurs de la réalité réunionnaise. Mieux, l'urgence, pour certains, n'est pas seulement de plaider pour un nouveau modèle économique, mais aussi et surtout de créer les conditions pour sa mise en œuvre rapide. En effet, il y a urgence de mettre en œuvre un projet de développement qui parte de l'intérieur, en s'appuyant sur les ressources internes du pays, son histoire, son identité et la mobilisation de sa population. Ce dont nous avons besoin, c'est un développement tourné vers un objectif d'inclusion sociale, qui ne laisse pas une partie de la population réunionnaise, notamment la jeunesse, sur le bord de la route ; un développement qui favorise la participation citoyenne et la mobilité sociale et s'attaque à la production des inégalités sociales et non seulement à leur réduction ex post ; un développement pour le peuple réunionnais dans sa pluralité et avec lui.

Nos responsables politiques et autres décideurs se trouvent au pied du mur, contraints de mettre en œuvre cet autre développement s'ils ne veulent pas voir descendre dans la rue plus de la moitié de la population réunionnaise pour une grande marche de l'emploi et de la dignité, les obligeant ainsi à changer de cap. L'alternative est simple : c'est soit le changement de modèle, soit les révoltes qui viennent.

Reynolds Michel

Quelle culture ?

Avec, conservatoire compris, une quinzaine d'écoles de musique et de cours de chant privés, quatre harmonies et orchestres, quatre formations musicales scolaires, une douzaine de chœurs et chorales, en comptabilisant anciens élèves et spectateurs habituels, uniquement à Saint-Denis, on peut chiffrer à neuf mille personnes le public concerné par une musique dite « classique ». On peut doubler ce chiffre pour l'ensemble de l'île. Soit vingt mille.

A la recherche d'un second souffle après vingt ans de théâtre et répondant à cette demande en constante progression, Vollard s'est engagé

dans la création d'œuvres de musique réunionnaise écrite et d'opéras originaux. Il est bon, par comparaison, de rappeler qu'il n'y a pas de conservatoire aux Antilles et que les écritures d'opéra contemporain en métropole sont confidentielles. Est-il sensé que les autorités, tournant le dos à leur pays, aient supprimé le seul festival de musique classique de l'île – parti à Maurice –, supprimé toute création lyrique à Champ Fleuri, coupé les subventions, régionales comprises, au théâtre Vollard ?

Le seul Réunionnais capable de diriger un orchestre symphonique,

Jean-Luc Trulès, est aujourd'hui au Pôle Emploi. On l'a prié d'aller « jouer du tambour dans les quartiers ». Aujourd'hui, on se félicite du répertoire de théâtre populaire réunionnais. Merci Vollard. Demain on se félicitera des trois opéras Mairaina, Chin et Fridom. On regrettera, un peu tard, d'avoir fait mourir ses créateurs.

Emmanuel Genvrin

Après l'annonce de la baisse du braconnage en Afrique du Sud

WWF : une action internationale pour sauver le rhinocéros

L'Afrique du Sud, par la voix de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Edna Molewa, a annoncé hier matin la baisse du nombre de rhinocéros braconnés sur son territoire : 1175 rhinocéros en 2015 contre 1215 l'an dernier. Mais on assiste en parallèle à une augmentation alarmante dans les pays voisins. WWF fait le point dans un communiqué diffusé hier :

« Selon Carlos Drews, directeur du programme sur les Espèces au WWF « Le déclin du nombre de rhinocéros braconnés en Afrique du Sud est encourageant et fait suite à la mobilisation du gouvernement et les efforts sans relâche de nombreux acteurs. Toutefois, le taux reste inacceptable. Parallèlement, les niveaux grandissant de braconnage en Namibie et au Zimbabwe sont préoccupants : au moins 130 rhinocéros ont été braconnés dans ces pays sur la même période, soit une augmentation de 200 % par rapport à 2014. »

Alors que les braconniers se concentrent surtout sur l'Afrique du Sud, les chiffres officiels de la Namibie et du Zimbabwe suggèrent que les réseaux criminels sont en train d'étendre leur emprise dans toute la région visant des rhinocéros dans des zones auparavant sécurisées.

Selon Jo Shaw, responsable du programme sur les Rhinocéros pour le WWF en Afrique du Sud, « Nous

avons désespérément besoin d'efforts coordonnés au niveau international de la part de la police ou d'autres organes de répression pour combattre les réseaux criminels organisés qui font du trafic de cornes de rhinocéros en Afrique australe et ailleurs. Les principaux pays de transit et de consommation, comme le Mozambique et le Vietnam, doivent au plus vite renforcer leurs mesures d'application de la loi pour mettre un terme au trafic et réduire la demande de produits illicites d'espèces sauvages. »

(...) La présentation des chiffres du braconnage des rhinocéros en Afrique du Sud intervient au lendemain de l'annonce par la Haute cour d'Afrique du Sud de rejeter le recours du gouvernement contre la fin du moratoire sur le commerce national de cornes de rhinocéros.

« Réouvrir le commerce des cornes de rhinocéros irait à l'encontre de la CITES qui appelle les Parties à adopter et mettre en œuvre des législations compréhensives et à contrôler le respect de leur applica-

tion, dans le but de réduire le commerce illégal de cornes de rhinocéros » a indiqué Carlos Drews. « Il est maintenant possible pour des particuliers d'acheter et de vendre des cornes de rhinocéros en Afrique du Sud. Or, il n'y a pas de marché pour la corne de rhinocéros dans ce pays. Lever le moratoire national ne peut qu'encourager les activités illégales et être interprété à tort comme une levée de l'interdiction actuelle du commerce international. » a ajouté Jo Shaw.

Le WWF rappelle enfin que la lutte contre le braconnage de rhinocéros ne se réduit pas à l'application de la loi mais demande aussi une implication des communautés locales qui peuvent aider combattre la criminalité liée aux espèces sauvages autour des aires protégées. L'infiltration de ces communautés par des gangs criminels sophistiqués menace non seulement les rhinocéros mais aussi la sécurité et le développement durable des personnes qui vivent au sein de ces communautés. »

Mayotte

Moingue oukoupewa (1)

(La scène se déroule dans le noir total ; deux personnages - ou plutôt deux voix.)

Un : -Ouf... tsindzangou moutrou ounguia hahé, oukou hari léra moingué wakoupéwa.

Deux : -Kouchindri wanambia...

Un : -Trini ?

Deux : -Ni tso hou véléchéya raha li souala.

Un : -Oussoufagna trini hangou vanou ?

Deux : -Bassi wawé, hangou ?

Un : -Ah, tsi yéléwa : wawé dé oumouidzé ?

Deux : -Trini dé nitso yhibao hangou ?

Un : -Bouéni, bassi vanou wahaho ?

Deux : -Ah ! tsakoubali, nissoimihi, nissiona maouri wawé dé ouliyo hangou...

Un : -Voulchia, wami tsi houji, bé outso lawa voinzé bouéni.

Deux : -Kokwahé, wawé dé wa kalazimou oulawé.

Un : -Mana trini bassi, né tsa hangou.

Deux : -Ya handra wahangou, na ya vili ouja kadi-mou vanou rahana wami, iyo déchitrou iyé nés-sédzéawo amba vanou tsi haho.

Un : -Oujwa jéré ? Madza ina léra gniengui nilo monivanou, mori na chidzalni, wala raha tsaka lagou-wa.

Deux : -De toute façon, voi chidza soifi : otso jou-wa jéré ambavanou dé haho ? Bassi nitso jouawa jéré wajawou amba vanou dé hangou ?

Un : -Manatrini ilo qualitéini ?

Deux : -Ah éwa : voichidza ata moutrou kassijou-wa amba wayé mbani aou mbani.

Un : -Nissoufikiri maouri dé wawé : wawé koussou jouwa wajaou amba vanou dé haho naou moingué ounou wafa. Bassi lawa !

Deux : -Atahata.

Un : -Nadzéli nakojouwa vahanou ouliyo, nakojo houtowa forcé voinzé.

Deux : -Hé, voulchia, néka oussi yiringa kalitéyo, wami tsa pré oulawa haho !

Un : -Tsi yéléwa ichitrou wakotsaha ouyirongwé.

Deux : -Bassi nlongo ouwo wahavi ?

Un : -Nadjéli vanou ouka haho, outso ona mlongo. Kokwangou, Lawa.

Deux : -Wawé outséssa, wawé, harimoi chidzaïni. Ouvandré wa potro wa havi, na ouvandré wa houlmé wa havi? Nambiyé vahanou mlongo ouliyo!

Un : -Vanou... ahan dé hounou...

Deux : -Ouwono fétré amba vanou tsi dé haho. Ou wono, outso jouwa mlongo na dzéli vanou vouka dé haho.

Un : -Bon, éwala, narilawé wassi wayili.

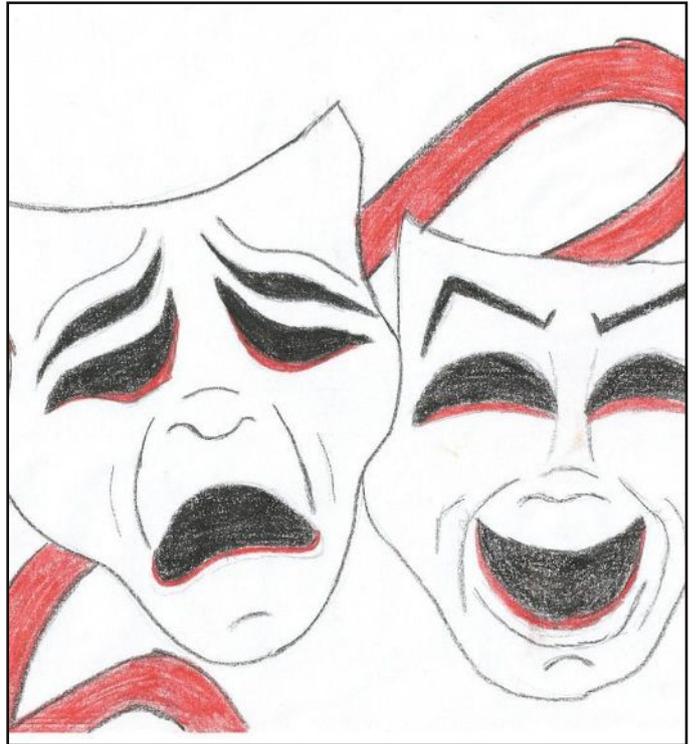
Deux : -O.k. bé rissoulawa havi ?

Un : -Wawé oussouvira ouvandré wa potro, na wani ni souvira ouvandré wa houlmé.

Deux : -Harimoi chidza ini. Karissoujouwa amba ouvandré wa houlmé dé havi awou ouvandré wa potro dé havi. Ouvandré wa houlmé wangou dé ouvandré wa potro waho ; narindré ounbéli !...

Un : -Wawé daba.

Deux : -Nariliché rassoumainchané... afa zizo tsi



problème zaho.

Un : -Né outsaha ourongwé trini vavo ?

Deux : -Iyo tringo ndzangou, rissindra tout droit.

Un : -Hounou, kavou chitrou ilo droit. Woho pia voichidza. Bon, nissindratou. Ca y est, tsi wono mlongo.

Deux : -Bouwa vavo.

Un : -Ourongwa, ndzouzouri rahana oufagna... Nissou zoungouha i poignée... Ca y est, tsi yi para, tsini mhononhangou!

Deux : -De toute façon, kaichindri oufagna chitrou mana ouvandré hounou, salon.

Un : -Tsi chougouli yangou ; koulahéli itso kawo, nitsonguia harimoi fouko languina : iyo né gningui bouéni. Kwoihéri bouéni.

Deux : -Ewa, pévo ndjéma...

Un : -Aaaahhh !... gnintsini !... Tsingua mrabani amwéssa tsi pouliha ngamani.

(Suite au numéro de mardi)

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Avan ranpli lo panié, argard si i koul pa atèr !

Zot i koné kosa i vé dir sharoy dolo èk in panié pérsé ? Ou mèt dolo dann panié é konm lo panié lé pérsé firamézir i mèt dolo firamézir dolo i koul a tér é boudikont zamé lo panié i ranpli. Ti marmay nou té i sharoy dolo pa èk in panié, nou té i sharoy èk in fèr blan mé final do kont té paréy. Konm lo kanal dolo té i tonm in pé lwin par rapor la kaz, nou té i ranpli lo fèr blan borabor, é pou anpèsh floté nou té i mèt in pé la pay kann dann fèr blan.

Malgré sa dolo té i flot kan minm é té i débord ziska pi an awar défwa minm pa inn ti gingn pou mouy la gorz ziska la kaz. Donkolor o plis nou té i sharoy, o plis navé pwin d'lo, dolo té par shikèt. Sanm pou mwin zordi, mwin na konm linprésyon si la késtyon somaz lo gouvèrnman la dopté lo systinm panié pérsé ou sinonsa fèrblan dolo. A koz ? Zordi la lans lo plan "d'irzans sosyal" in plan pou form bann moun inskri pol anlwa.

Néna i di déza, sé in manière pou fé bèss lo nonm moun i rod travay, pou fé bèss lo nonm lo tan ziska zéléksyon, néna i prètan sa. I konsèrn apopré 500 000 moun. Minm tan ni antan bann lantopriz i kash pa pou di domin i riskab néna in takon lisansiman, minm bann lantopriz léta. Vi la tournir dé zévéman, sépousa mi di pou trèt pou vréman la késtyon somaz, odrémié avan ésèy ranpli lo panié, pétèt argard si i koul pa a tèr !

Justin

« Kaka milé, manzé zouazo ! » - In kozman po la rout

Milé kosa i lé ? Sé in kroizé shoval avèk bourik. Pé s'fèr la zénérasyon koméla i koné pa milé amoins dann télé, amoins dann péi déor. Mé mi rapèl oparavan l'avé milé pou tir karyol : kisoï karyol do lé, kisoï karyol pou transport paké. In pé l'avé in gran posh sou la ké donk téi ramas lo krotin pou fé fimyé. In pé téi mète pa arien épi lo kaka téi tonm dann shomin. Zoizo té i fé son féstin. Donk té i lès pa arien gaté. Lété konm i di in l'ékonomi dirab kisoï par la volonté d'moun, kisoï par la natir. I paré Lavoizier in gran savan, dann tan lontan, téi di : « Na arien k'i s'pèrd, na arien k'i s'kré ». Antansyon la vérité i pé an avoir plizyèr koulèr : sak té vré yèr lé pa forcé k'lé vré zordi. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.